

Abattage sans Cruauté et Inspection des Viandes

Détenteur(s) de la Solution is **Adeniyi Adediran** et peut être contacté via **a.adeniyi@cgjar.org**

Résumé

L'abattage sans cruauté consiste à tuer un animal instantanément ou à le rendre insensible jusqu'à ce que la mort s'ensuive, sans douleur, souffrance ou détresse. Lors de l'abattage d'animaux destinés à l'alimentation, cela signifie qu'ils doivent être étourdis avant de se vider de leur sang afin qu'ils deviennent rapidement inconscients. La méthode la plus humaine consiste à leur faire perdre beaucoup de sang pour que la mort s'ensuive rapidement. Pour les chèvres et les moutons, l'hémorragie résulte d'une coupure ventrale du cou. L'étourdissement est souvent obtenu par électronarcose, une stupeur profonde produite par le passage d'un courant électrique dans le cerveau. De nombreux appareils sont disponibles dans le commerce pour produire cette stupeur. Une autre méthode d'étourdissement approuvée consiste à utiliser des pistolets à percussion. À un niveau plus élevé, l'abattage sans cruauté se fonde sur les droits des animaux et sur le fait que même ceux qui servent à l'alimentation humaine ont une valeur morale, et que leur intérêt fondamental à éviter toute souffrance inutile doit être respecté. Cela contraste avec l'opinion selon laquelle les animaux domestiques ne sont que des biens dépourvus de droits juridiques propres. Trop souvent, les abattoirs font passer le profit avant le bien-être lorsqu'il s'agit de mettre fin à la vie des animaux, mais il est important que les technologies qui réduisent la cruauté soient plus largement reconnues et utilisées.

Description Technique

Les pays africains disposent de réglementations relatives à l'abattage sans cruauté et exploitent des abattoirs commerciaux dans lesquels des pratiques opérationnelles standard sont observées pour l'abattage et la transformation des animaux. Dans le même temps, l'abattage des animaux a également lieu dans les foyers et les villages d'Afrique où le transport, l'étourdissement et la saignée des animaux ne sont pas respectés et ne sont pas appliqués. Le traitement sans cruauté des animaux de la ferme à l'abattoir minimise la souffrance animale, améliore la qualité de la viande et la santé des consommateurs. Chaque aspect de la transformation du bétail comporte des considérations humanitaires, notamment le transport, l'immobilisation, l'étourdissement et la mise à mort de ces animaux. La souffrance et le stress affectent la qualité de la viande. Les petits ruminants sont transportés sur sabots, par rail ou par route. Le transport sur sabots est la forme de transport du bétail la plus stressante et la plus

sujette aux accidents. Les animaux peuvent se déshydrater, être meurtris ou mourir d'épuisement. Ils risquent de manger des plantes toxiques ou de perdre du poids. Les transports locaux peuvent également être surchargés de manière inhumaine. Il est recommandé d'utiliser des camions équipés de planchers et d'une ventilation adéquate, de sols antidérapants et de 0,4 m² par animal. Des planchers inclinés d'environ 20 degrés permettent un chargement et un déchargement sans stress.

Utilisation

Les opérations sans cruauté effectuées dans les abattoirs et par les transformateurs de viande permettent à ces entreprises de mieux se conformer aux réglementations gouvernementales. Des abattoirs mobiles modulaires et des installations de transformation de la viande sont également disponibles.

Composition

La manipulation et l'abattage sans cruauté des petits ruminants impliquent un repos de nuit après le transport dans des parcs d'attente de taille adéquate avec accès à la nourriture et à l'eau, un équipement de contention approprié avant l'étourdissement, un étourdissement à l'aide de dispositifs efficaces et une saignée dans la minute qui suit la perte de conscience à l'aide d'outils et de coupes approuvés. Une saignée tardive entraîne la rupture des vaisseaux sanguins et une décomposition accélérée de la viande. Toutes les étapes de l'abattage et de l'habillage des carcasses sont soumises à une inspection certifiée des viandes.

Moyens d'Application

La manipulation sans cruauté des animaux relève de la responsabilité de tous les acteurs de la chaîne de valeur de l'élevage et implique des infrastructures et des processus tant au niveau de l'exploitation que de l'abattoir. Il s'agit notamment de construire des enclos appropriés pour les animaux, des enclos de manutention et des cages de retenue, et de suivre la conduite prescrite pour la gestion des animaux pendant l'abattage. Ces technologies nécessitent un personnel bien formé et une mise en application de la conformité. Un approvisionnement adéquat en eau et en électricité est nécessaire. En outre, des procédures de gestion des déchets doivent être établies pour un traitement conforme.

| | |
|-------------------------------|---|
| Agroécologies | le Zone aride, les Hauts terres, la Savane humide. |
| Régions | l'Afrique subsaharienne. |
| Developed in Countries | le Zimbabwe, l'Ouganda, le Tanzanie, le Soudan du Sud, le Somalie, le Sénégal, le Nigeria, le Niger, le Mali, le Kenya, l'Ethiopie, le Cameroun, le Burkina Faso. |

| | |
|--------------------------------------|---|
| Available in | le Zimbabwe, l'Ouganda, le Tanzanie, le Soudan du Sud, le Somalie, le Sénégal, le Nigeria, le Niger, le Mali, le Kenya, l'Ethiopie, le Cameroun, le Burkina Faso. |
| Forme(s) de la Solution | Autre. |
| Application(s) de la Solution | Agricole Mécanisée, La Production Animale. |
| Denrées Agricoles | le Petit Bétail. |
| Bénéficiaires Cibles | les Agriculteurs Commerciaux, les Agriculteurs de Petit Échelle. |

Commercialisation

Catégorie de Commercialisation

Disponible dans le commerce

Exigences de Démarrage

Le démarrage exige un plan d'affaires rigoureux, des installations de traitement adéquates, un accès facile à des animaux de qualité et l'accès à une main-d'œuvre qualifiée permettant une hygiène rigoureuse, la sécurité des travailleurs et le respect exact des procédures réglementaires. Ces abattoirs sont gérés soit comme des installations publiques destinées à servir les communautés, soit comme des entreprises privées, mais les deux doivent respecter les normes réglementaires.

Coût de Production

Un investissement modeste de 2 000 à 2 500 dollars US est suffisant pour mettre en place un abattoir de chèvres et de moutons. Une installation d'abattage mobile modulaire coûte plus cher. La mise en place d'installations modernes nécessite entre 75 000 et 250 000 dollars US. Les abattoirs privés peuvent abattre 15 à 20 animaux par jour, selon l'emplacement et l'accès au marché.

Segmentation de la Clientèle

L'absence d'abattoirs publics dans les petites villes et les villages ouvre la voie à l'exploitation d'abattoirs privés. L'activité est ouverte à tout entrepreneur ayant reçu une formation et une licence de l'autorité nationale compétente.

Rentabilité Potentielle

En faisant payer un prix modeste par animal, l'exploitant d'un abattoir peut réaliser un bénéfice de 15 à 20 dollars américains par animal. L'exploitation d'un abattoir est une activité gagnant-gagnant car les frais sont facturés par animal abattu et les dépenses récurrentes sont minimales, ce qui permet un retour sur investissement substantiel lorsqu'on ajoute de la valeur à d'autres animaux. Les entrepreneurs individuels de la chaîne de valeur de la transformation de la viande peuvent également gagner de l'argent en vendant de la viande de chèvre ou de mouton habillée. Les chèvres et les moutons vivants sont souvent vendus à un prix inférieur de 25 à 35% à celui de la viande habillée. Par exemple, une chèvre vivante de 30 kg peut être achetée pour 50 à 60 dollars US, mais une fois habillée, elle peut être revendue à 80 dollars. En ajoutant de la valeur ajoutée par les restaurants et les détaillants, il est possible d'obtenir 4 dollars US supplémentaires ou plus par kilo de viande.

Exigences de Licence

Les opérateurs sont censés pratiquer un traitement sans cruauté des petits ruminants, parfois en tenant compte des exigences rituelles. Les entrepreneurs individuels doivent obtenir des licences de leurs gouvernements nationaux ou locaux respectifs pour établir des abattoirs et des entreprises de transformation de la viande, y compris celles qui respectent les règles environnementales liées à l'élimination des déchets.

Solution en tant que Bien Public

Les informations permettant d'effectuer le transport et l'abattage des petits ruminants de manière humaine sont diffusées en tant que bien public.

Solution Images



Petits ruminants transportés en camion correctement équipé (photo: Dreamtime.com)



Administration de l'électronarcose avant l'abattage d'un mouton (photo: Humane Slaughter Association, UK)



*Saignée d'un petit ruminant
humainement étourdi (FAO)*

Institutions

